

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 16 JANVIER, 1930.

DIX-SEPTIEME ANNEE No. 3.

UN OCTROI A NOS HOPITAUX EST D'ABORD MAL VU DU CONSEIL

Le Conseil de comté refuse d'abord d'accorder tout octroi aux hôpitaux du comté, mais, hier soir, le sujet est repris et la majorité des conseillers se prononce en faveur d'un octroi de mille dollars à l'Hôtel-Dieu de St-Basile.

M. ELIAS DAIGLE EST LE NOUVEAU PREFET

Le Conseil du comté de Madawaska s'est réuni en assemblée régulière annuelle mardi matin, dans la maison de Cour. Les conseillers présents étaient:

MM. Wilfrid Verret et Wilfrid Cyr, St-François; Lévi Levesque et Ligouri Morneau, Baker-Brook; Henri Michaud et Fred Daigle, paroisse de Madawaska; Régis Morneau et Edward Rice, St-Jacques; Rémi Ouellet et Jos. Francoeur, St-Joseph; Isidore A. Cyr et O. Voisine, St-Basile; Patrice Cyr et J. Ringuette, Rivière-Verte; Ephrem Rider et Larrie Ruest, Notre-Dame de Lourdes; Frank Desjardins et Fred Marquis, St-André; Paul Lang et Benjamin Levesque, Clair; Denis St-Jarre et Firmin Pelletier, Lac-Baker; Elié Daigle et Timothé Ouellet, St-Hilaire; Denis Mazzerolle et Benoit Martin, Ste-Anne; Antoine Bellefleur et Ubald R. Cormier, St-Léonard; son honneur le maire Cormier d'Edmundston et son honneur le maire I. Cyr de St-Léonard (ville).

M. Thaddée D. Hébert agissait dans sa fonction de secrétaire-trésorier de la municipalité. Les conseillers ont choisi un nouveau préfet pour remplacer M. Arthur Michaud, dans la personne de M. Elias Daigle de St-Hilaire. M. Daigle possède l'expérience et les talents requis pour remplir avec honneur le poste de confiance que ses confrères lui ont assigné.

Mardi avant-midi, le secrétaire a présenté ses rapports à l'étude des conseillers. Le sujet qui a soulevé le plus de discussion fut la demande d'octroi par l'Hôtel-Dieu de St-Basile et les hôpitaux de la Croix-Rouge de Clair et St-Léonard.

M. Wilfrid Verret, conseiller pour la paroisse de St-François, a prononcé une longue allocution au cours de laquelle il a plaidé contre l'accord de tout octroi. Il est complètement opposé à ce que le comté accorde un octroi aux hôpitaux. Ses raisons sont bien difficiles à déterminer et Dieu sait s'il en a. Il prend à parti certain journal local qui demande depuis plusieurs années que le comté accorde son aide pécuniaire à l'Hôtel-Dieu de St-Basile.

Quelques autres conseillers font des remarques dans le même sens et c'est alors que les spectateurs ont pu entendre cette remarque pour le moins désobligeante: "Si les hôpitaux sont pas capables de vivre par eux-mêmes, qu'ils ferment!"

Une motion demandant que la question d'octroi aux hôpitaux soit mise de côté, fut adoptée presque à l'unanimité, trois ou quatre conseillers seulement ont voté contre.

Le géolier a demandé une augmentation de salaire. La proposition présentée à l'effet que son salaire soit monté de \$125 par an à \$250, a été déclinée.

Le conseil se réunira d'avis de continuer à faire partie de l'Union des Municipalités et l'on propose que les délégués qui iront à la prochaine convention à Woodstock, l'automne prochain, invite les membres de l'Union à tenir leur convention à Edmundston, en 1931. Les dépenses devront être défrayées également par le Comté et la Ville d'Edmundston.

M. Arthur Michaud, ancien préfet, et président du comté des pauvres donne lecture de son rapport. La moyenne des pauvres qui ont été secourus à la maison des pauvres en 1929 a été de 18, comprenant plus de 5000 jours d'hospitalisation.

Le coût total de l'entretien des pauvres a été de \$2438.55, donnant une moyenne de 39c par jour par personne.

M. Verret est d'avis que le système actuel pour garder les pauvres est encore trop coûteux, car il faut payer loyer, acheter le chauffage, et la bâtisse actuelle

LES PERTES PAR LE FEU EN 1929

Les cheminées défectueuses sont la cause la plus fréquente des incendies.

LA POLICE

Les dommages aux propriétés causés par le feu en 1929, dans la ville d'Edmundston, s'élevaient à \$48,948. Au cours de la même année le travail efficace des pompiers a contribué à préserver des propriétés contre la destruction par le feu pour une somme de \$122,500.

Tels sont les chiffres que nous a fournis M. Herman Savage, chef de la brigade de feu, en notre ville. Comme nous lui demandions quelle était la principale cause d'incendie l'an dernier, M. Savage nous a déclaré que les cheminées défectueuses étaient le plus responsable pour les pertes encourues en 1929.

Les pompiers ont eu à répondre à 33 appels en 1929. Ils ont utilisé 10,200 pieds de boyaux à incendie.

M. Savage, qui est également chef de police, nous a fourni le rapport suivant sur les arrestations faites l'an dernier, par la force policière de la ville: Pour troubler la paix dans un endroit public, 11; assaut, 4; pour avoir reçu de la marchandise volée, 1; pour faux, 1; excès de vitesse, 44; ivresse, 27; vagabondage, 24; fausse représentation, 1; tentative de vol, 3; vols, 38; total 134.

Au cours de l'année, on a rapporté à la police des vols représentant une valeur de \$1132. Des marchandises pour \$987 ont été retrouvées et remises à leurs propriétaires.

LES COMITES

Comité des Pauvres.—M.M. Elias Daigle, Wilfrid Verret, Benoit Martin.

Comité de Bâtisses et Finances.—M.M. Elias Daigle, Rémi Ouellet et Henri Michaud.

Bureau de Santé.—M.M. Elias Daigle, W. J. Verret, Rémi Ouellet, Antoine Bellefleur.

Mercredi, hier les conseillers ont siégé toute la journée et n'ont pu clore leurs délibérations que vers sept heures du soir. Plusieurs questions de routine ont pris leur temps.

Il fut décidé d'emprunter la somme de \$17,000 pour couvrir la dette sur le nouvel édifice qui servira de greffe.

Les conseillers, sur décision cependant, ont décidé que la Municipalité retourne à la Banque Provinciale pour faire ses affaires.

La salaire des grands et petits jurés a été augmenté de \$1.00 par jour à \$2.00, avec le même montant pour le transport.

POUR L'HOPITAL

Hier après-midi, les conseillers sont revenus sur une décision qu'ils avaient prise le jour précédent au sujet des octrois aux hôpitaux.

Le Dr. Honoré Cyr s'est présenté devant le conseil et a expliqué les raisons pour lesquelles le comté devait aider financièrement l'Hôtel-Dieu de St-Basile. Ces raisons sont si évidentes que nous n'aurions pas cru qu'il fut nécessaire de les énumérer. Néanmoins, après discussion, il fut proposé que la somme de mille dollars soit accordée à l'Hôtel-Dieu de St-Basile. Seize conseillers ont voté en faveur, et douze se sont prononcés contre.

Ainsi après bien des difficultés, après un refus presque unanime, après avoir perdu un temps précieux à discuter une chose qui ne méritait pas discussion, l'Hôtel-Dieu a obtenu son octroi.

LE FEU CAUSE UN QUART MILLION DE DOMMAGES A ST-STEPHEN

En cinq jours le feu cause plus d'un demi million de pertes dans la province. — A St-Stephen les assurances ne sont que de \$100,000.

St-Stephen, N.-B.—Dimanche dernier le feu s'est déclaré dans le quartier d'affaires et a détruit 11 magasins et endommagé deux autres, affectant en tout huit édifices. Trois familles ont été chassées de leur foyer. Les dommages s'élevaient à plus de \$250,000 couverts par environ \$100,000 d'assurances.

Dans l'espace de cinq jours la province a subi des dommages par le feu pour \$575,000. L'incendie de Dalhousie au cours duquel 14 maisons ont été détruites a fait des pertes pour \$250,000; à Bouctouche le feu a fait des dommages pour plus de \$75,000. Enfin le récent incendie de St-Stephen monte le total à plus d'un demi million.

LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK VEND DES DEBENTURES POUR \$3,358,000

19 des plus importantes institutions financières du Canada et des Etats-Unis ont soumissionné. — Le prix de vente a été de 98.9371. — Remboursement d'une émission et construction des routes permanentes.

UNE ECONOMIE DE \$20,000 PAR AN

Frédéricton, N.-B. — L'émission de débetures au montant de \$3,358,000 pour 30 ans à 5% d'intérêt, pour laquelle on avait demandé des soumissions, a été vendue à un syndicat formé de Harris, Forbes & Company Ltd., et National City Co. Ltd., de Montréal, à 98.9371, une avance de 1.2371 sur le prix payé pour une émission semblable en septembre dernier.

Cet emprunt coûtera à la province 5.07 pour cent, et comme elle couvre le remboursement d'une émission précédente de \$2,158,000 à 5 1/2% pour dix ans, et vendu au taux de 96.12, elle représente une économie de \$20,000 par an pour la province, ou \$600,000 jusqu'à la maturité.

Dix-neuf des plus importantes institutions financières du Canada et des Etats-Unis étaient représentées dans les soumissions faites au département du Secrétaire-Trésorier.

En annonçant l'acceptation de la soumission du syndicat montréalais, l'hon. Antoine Léger a déclaré que la province avait fait une vente avantageuse et réalisant une économie appréciable.

Le but de cet emprunt est, comme nous l'avons déjà dit, le remboursement d'une émission de \$2,158,000 émise depuis le 15 décembre, et la somme de \$1,200,000 sera employée à la construction des chemins permanents.

UNE CONVERSION A CLAIR

Un jeune homme de Frédéricton se convertit au catholicisme, alors qu'il est à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Un jeune homme de nom de Frank Scott, natif de Frédéricton, patient à l'hôpital de la Croix-Rouge de Clair, vient d'abjurer le protestantisme pour entrer dans l'Eglise Catholique.

Ce jeune homme, orphelin, a grandi sous la tutelle d'une tante grondeuse. Il était depuis longtemps embrassé la foi catholique.

C'est à Mlle Nora Sirois, surintendante de l'hôpital de la Croix-Rouge; qui revient tout le mérite. Malgré tout le travail que lui occasionnent ses quatorze malades, elle a su prendre chaque jour quel que minutes de son temps pour lui enseigner le catéchisme, l'instruire des principes fondamentaux de la religion catholique.

Le jeune homme a été baptisé dimanche après-midi. Le docteur P. C. Laporte et Mme Laporte lui servent de parrain et marraine. Lundi matin Frank Scott faisait sa première communion dans l'église paroissiale. Mlle Sirois l'accompagnait.

ECHOS DE LA CONFLAGATION DE DALHOUSIE

Campbellton, N.-B., 13.—Quatorze bâtisses on été consumées par les flammes et six personnes ont été blessées, dont quatre sont maintenant à l'hôpital et \$500,000 de dommages ont été faits, dans un désastreux incendie à Dalhousie, le chef-lieu du comté de Restigouche. L'élément destructeur a détruit une grande partie de la rue Water qui est le centre des affaires de cette petite ville.

Le feu s'est déclaré dans le magasin d'un tailleur nommé Duguay, vers 4 heures de l'après-midi et n'oussé par un vent d'est, se répandit rapidement dans l'ouest, jusqu'à 10 h. 30 du soir. Les communications par téléphone ont cessé vers 7 heures du soir, lorsque les bureaux de la compagnie de Téléphone furent détruits par le feu.

La brigade de feu de Campbellton s'est portée au secours des habitants de Dalhousie et fut transportée par train spécial.

Il s'en est peu fallu que les immenses usines de la compagnie à papier International ne soient détruites par les flammes.

On s'est servi de dynamite pour protéger les nouvelles constructions de la compagnie. C'est alors que six jeunes gens furent blessés par une explosion de dynamite. Les bâtisses de la compagnie Electrique ayant été consumées par le feu la ville se trouvait plongée dans la noirceur.

Une quinzaine de familles se trouvent jetées sur le pavé. Voici la liste des propriétés détruites par le feu: Le magasin de Duguay; la pharmacie de Clifford, l'hôtel Royal, la Compagnie de Téléphone du Nouveau-Brunswick, la résidence de Mme Deau, la bijouterie de M. Breaux, l'épicerie de M. Roy, le magasin général de M. Rizer, le block Chism, le block Leblanc, les deux résidences de la propriété de la Compagnie Internationale.

Les blessés qui ont été transportés à l'hôpital sont, Léonard Cook, William Desjardins, Lester R. O'Brien et Jean Roy.

INCENDIE A BOUCTOUCHE

Bouctouche, N.-B., 13.—Le feu s'est déclaré hier soir, vers neuf heures, dans la maison de M. Henri Breaux qui demeure maintenant à Amhurst. Cette maison était occupée par Mme Cyllie Girouard qui y avait un salon de mode. Personne n'était dans la bâtisse dans le temps. Apparemment le feu s'est déclaré dans le sous-sol. En peu de temps, la bâtisse était toute en flammes qui, bientôt, se communiquèrent à la bâtisse de M. Donat Robichaud, qui était occupée par lui-même comme une résidence et par la Commission des Liqueurs qui y avait un magasin. Cette bâtisse fut également consumée par le feu et ce fut avec la plus grande difficulté que les citoyens purent sauver la maison de M. le Graton dans laquelle se trouvent les bureaux de l'hon. A. A. Dysart, M.P.P., chef de l'opposition provinciale.

Dans l'autre direction, le feu se communiqua à l'hôtel de Mme Thaddée Girouard, au magasin de M. Firmin G. Richard et à la maison de M. Thaddée Melanson qui furent complètement détruites par

SOUPER ANNUEL DES MEMBRES DU CLUB DE CHASSE

Joyeuses agapes à l'Hôtel Royal mardi soir. — Plusieurs discours.

Les directeurs du Club de Chasse et de Pêche du comté de Madawaska ont tenu, cette année encore, à continuer la tradition en donnant mardi soir à l'Hôtel Royal leur souper annuel, à l'occasion du passage à Edmundston des conseillers du comté qui sont directeurs du Club.

M. Frank E. Fournier a présidé ce souper au cours duquel régna la plus franche gaieté. Il avait à ses côtés l'hon. J. E. Michaud et le Dr L. J. Violette, députés provinciaux. Son honneur le maire Cormier, M. Pius Michaud, ex-M.P., Dr. P. H. Laporte, président du Bureau de Santé, M. Elias Daigle, nouveau préfet du comté, etc.

Après le repas, M. Martin Thériault, passé maître dans l'art de présenter les orateurs, s'acquitta de sa fonction avec entrain. Il présenta l'hon. M. Michaud qui traita brièvement du bien que fait le club dans le comté. M. Arthur J. Cyr, secrétaire-trésorier du club fut l'orateur suivant. Il fit un rapport des activités de l'année et rappela qu'en bon "ministre des finances" il lui faisait plaisir de dire que les finances du club étaient en bonne santé.

M. Pius Michaud parla de la chasse et de la pêche du bon vieux temps, à l'époque du fusil à baguette. Son honneur le maire Cormier démontra la nécessité de l'organisation en rappelant que de tout temps les hommes se sont sentis un besoin naturel de se grouper.

M. J. G. Boucher, propriétaire du "Madawaska" démontra l'importance de l'annonce pour notre comté, annonce qui pourrait être faite avec avantage par la Chambre de Commerce de la ville d'Edmundston et le Club de Chasse, afin d'attirer de plus nombreux touristes dans notre comté.

Le Dr P. H. Laporte, Dr L. J. Violette, M. George Michaud, agronome, M. J. A. D. Robertson, inspecteur des pêcheries et M. F. Fournier adressèrent également la parole.

Avant de clore cette réunion, M. Thaddée D. Hébert, secrétaire de la Municipalité de Madawaska convoqua toutes les personnes présentes à une partie de cartes à la Maison de Cour.

Les personnes présentes à ce souper—outre celles déjà mentionnées, étaient MM. Wilfrid Verret, Wilfrid Cyr de St-François; Lévi Levesque et Ligouri Morneau de Baker-Brook; Henri Michaud et Fred Daigle de Madawaska; Régis Morneau et Edward Rice de St-Jacques; Rémi Ouellet et Jos. Francoeur de St-Joseph; Isidore A. Cyr et O. Voisine de St-Basile; Patrice Cyr et J. Ringuette de Rivière-Verte; Ephrem Rider et Larrie Ruest de Notre-Dame de Lourdes; Frank Desjardins et Fred Marquis de St-André; Paul Lang et Benjamin Levesque de Clair; Denis St-Jarre et Firmin Pelletier de Lac-Baker; Timothé Ouellet de Benoit Martin de Ste-Anne; Antoine Bellefleur et Hubald Cormier de St-Léonard; Fred I. Cyr, L. A. Parent, Camille Gaudet,

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

MORTALITES A SAINT-BASILE

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

Le 10 courant M. Victor Martin est décédé à l'âge de 30 ans. — Mort de Mme Vve Joseph Cyr.

"Les moyens, et certes les moyens les plus accommodés à nos temps, c'est de favoriser la force la plus éprouvée; les journaux catholiques."
S. S. Benoît XV.

UN ACCIDENT A M. ARCHIBALD FRASER

Le président de la Cie Fraser se fait taper par une voiture qui n'avait pas de clochette. — Il sera transporté ce soir à Montréal dans un wagon spécial du Canadien National.

Un regrettable accident est arrivé à M. Archibald Fraser, président de la Cie Fraser, mardi soir, près du bureau-de-poste d'Edmundston.

M. Fraser fut frappé par une voiture et renversé sur le sol. Le choc fut assez fort pour que M. Fraser perde connaissance. Il fut transporté d'urgence chez lui où le médecin lui donna les soins nécessaires.

La voiture qui frappa M. Fraser n'avait pas de clochette. Il y a pourtant un règlement à la ville qui oblige tout conducteur de voiture d'hiver à avoir une clochette pour avertir les piétons de son passage.

L'état de M. Fraser est assez grave. Le malade doit être transporté ce soir à l'hôpital Royal Victoria de Montréal. A cet effet, les autorités du C. N. R., ont requis de Moncton un wagon spécial en acier, qui servira à transporter le malade jusqu'à Montréal.

CLAIR, N.-B.

DIVERS

Mlle Anathalie Daigle a passé ses vacances de Noël au presbytère.

Madame Landry qui reçoit ses brûlures quasi mortelles, va maintenant très bien. Il n'en restera même pas de cicatrices.

L'hôpital de la Croix-Rouge est maintenant rempli, il a fallu placer deux lits supplémentaires.

Le Dr Laporte et M. Denis Long ont fait récemment une promenade en "snowmobile". Le retour s'est accompli "le derrière devant". Gros accident!

M. Yvon Nadeau de Baker-Brook, étudiant au collège de Ste-Anne, a subi une opération à l'hôpital de Clair. Il est maintenant en bonne voie de guérison et espère retourner chez lui bientôt.

Sur ordre de M. Fulton, le magasin de la Commission des Liqueurs a été fermé durant l'avant-midi du Jour des Rois.

Le dernier pilier du pont international est complété. On est très occupé actuellement à charroyer de la roche.

Dimanche soir, un groupe d'amis se sont réunis chez M. Thomas Martin pour une veillée intime. Etaienr présents: M. et Mme Oscar Levesque, M. et Mme Arthur Albert, Mmes Léanne Caouet, Lauré Caron, Léonie Martin, Isabelle Albert, Ida et Bertha Michaud, Alphéa Coulombe, Azilda et Patricia Lang, Irma Clair, Georgiana Nadeau, Ida Martin, Mmes Bouchard; Messieurs Pit Verret, Hilaire Caron, Eddie Leahy, Yvon Caron, Georges Pailard, Armand Levesque, Edgar Michaud, Léo Lizotte et Laurent Caron. Tous sont retournés enchantés de leur soirée, quoique tous ont ressenti une petite peine pour le C. O. D., d'un certain jeune homme qui n'a pu être délivré.

St-Léonard; Joymie Cormier de St-André; Denis Daigle, F. X. Carrier, Arthur Michaud, Dr. F. Collin, Freddy Morneau, etc.

MESSIEURS LES CONSEILLERS

Il convient de féliciter ceux d'entre vous qui ont bien voulu comprendre leur devoir, lorsqu'il s'est agi de voter l'octroi à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, hier après-midi. Votre générosité sera très appréciée et cet argent sera utilement employé.

C'est malheureux que cette dernière décision n'ait pas été prise au début, l'impression générale eut été meilleure.

Nous prions Messieurs les conseillers qui ont eu le courage de revenir sur leur première décision de laisser à ceux de leurs compagnons qui se sont opposés jusqu'au bout, les remarques sévères qu'ils trouveront dans d'autres colonnes de notre journal. Ces lignes avaient été écrites et imprimées à la suite de votre première décision de mardi après-midi.

La Rédaction.

Voulez-vous la Meilleure Farine ? ESSAYEZ LA ROBIN HOOD